

15 mar 2019 -10:32

Ordre du jour du Conseil des ministres du 15 mars 2019

Le Conseil des ministres peut modifier l'ordre du jour. A l'issue du Conseil des ministres, vous trouverez les communiqués de presse sur www.presscenter.org et www.belgium.be.

- Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes
- Assentiment à l'accord de coopération concernant l'implication de l'Etat fédéral dans la signature des accords de coopération concernant les prestations familiales
- Désignation des cantons électoraux et des communes pour l'usage du système de vote électronique
- Régie des bâtiments : convention de concession pour l'hébergement de la police de la navigation à Blankenberge
- Elargissement du site de la colline du Mardasson donné en emphytéose à la ville de Bastogne
- Nomination d'un membre du comité scientifique pour l'observation et l'analyse des prix
- Interruption de carrière et crédit-temps : dispositions concernant la récupération de sommes indûment payées
- Constatation des affections qui ont des conséquences pour l'enfant sur le plan de l'incapacité physique ou mentale
- Code des impôts sur les revenus : constructions juridiques au sein et hors de l'Espace économique européen
- Couverture des petits statuts face aux accidents du travail
- Financement des projets de prévention ou d'études académiques en lien avec la problématique de l'amiante
- Ajout de nouvelles prestations dans la nomenclature des prestations de santé
- Projets d'accord de coopération en matière d'assistance aux victimes
- Pensions du personnel de l'enseignement flamand : prise en compte du congé de longue durée pour prestations réduites pour raisons médicales
- Brexit : exercice d'une activité professionnelle indépendante par des ressortissants britanniques
- Contrat de gestion entre l'Etat et bpost concernant le service universel postal
- Varia

SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale
Communication externe
Rue de la Loi 16
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 02 11
<https://chancellerie.belgium.be>

Christophe Springael
Service Rédaction (FR)
+32 2 287 41 92
+32 477 59 14 37
christophe.springael@premier.fed.be

Thomas Ferri
Service Rédaction (NL)
+32 2 287 41 42
+32 471 67 07 73
thomas.ferri@premier.fed.be